



FLASH INFO

[Edition mars 2021]

De nouvelles mesures pour le télétravail et la restauration collective

Toujours soucieuse de vous apporter des informations les plus pertinentes, au regard de votre situation de travail, l'UNSA Défense vous fait découvrir ci-dessous les mesures qui devraient s'appliquer dans les 16 départements sur lesquels pèsent depuis le 18 mars dernier de nouvelles mesures visant à freiner la circulation du virus. Le Premier ministre Jean Castex a fortement insisté auprès des entreprises et de l'administration pour qu'elles « poussent au maximum le télétravail ». De même il incite fortement les agents publics à s'isoler en cas de suspicion de Covid-19.

Renforcer le télétravail

Selon une récente étude de l'Institut Pasteur, les lieux de travail représentent un nombre non négligeable de cas de Covid-19. Aussi il semblerait que près de la moitié des contaminations en milieu professionnel soit causée par des personnes venues travailler alors qu'elles étaient déjà symptomatiques.

Aujourd'hui, même si 56% exercent leur activité en télétravail au moins un jour par semaine, l'objectif à atteindre est de 4 jours sur 5 en télétravail, tout en laissant la possibilité aux agents qui se sentent isolés ou qui en font la demande, de travailler une journée en présentiel.

Renforcer les protocoles de restauration

Les modifications principales par rapport à celles annoncées le 5 février dernier :

Pour les gestionnaires de restaurants :

- Mise en place, dans la mesure du possible, de paniers à emporter et à consommer sur le poste de travail pour tout ou partie des convives ;
- Réorganisation du travail et des flux pour respecter les règles de distanciation de 2 mètres ;

Pour les convives :

- Déjeuner seul, en laissant une place vide en face de soi, et en respectant strictement la règle des deux mètres de distanciation entre chaque personne ;
- Déjeuner seul que ce soit dans son bureau individuel, dans les locaux du restaurant ou dans les locaux prévus à cet effet.

La jauge maximale par convive reste fixée à 8 m² dans les restaurants collectifs.

Enfin, l'UNSA participe tant au ministère de la transformation et de la fonction publiques (MTFP) qu'au Minarm à des discussions sur le télétravail. L'UNSA Fonction Publique a été destinataire d'un courrier de la ministre de la MTFP, proposant l'ouverture d'une négociation sur la place et le rôle du télétravail dans la fonction publique. Elle a décidé d'y participer ! Cette négociation pourrait aboutir à un accord majoritaire selon les nouvelles règles de la négociation collective.

Les attentes et les enjeux sont grands. L'UNSA souhaite par conséquent que la négociation porte sur tous les aspects liés au télétravail : volontariat et réversibilité, droit à la déconnexion, prise en charge des équipements et des coûts, protection des données, égalité professionnelle...

Pour le Minarm, l'UNSA a participé à des réunions visant à intégrer dans l'arrêté ministériel du 14.11.2016 et dans le guide ministériel du télétravail, les modifications apportées par le décret du 5.05.2020 modifiant le décret 2016-151 du 11.02.2016. Ces textes seront prochainement présentés au CTM, occasion de vous en reparler.



A savoir :

- Les personnes qui ont le moindre symptôme ne doivent pas se rendre au travail.
- Le télétravail réduit jusqu'à 30% le risque de contamination quand il est exercé intégralement.
- 91,4 % des agents qui peuvent télétravailler souhaitent pouvoir le faire. 78% demandent une chaise et un bureau adapté (Source question du mois – UNSA Fonction Publique).
- Déjeuner seul au bureau et les plateaux repas doivent être privilégiés.
- La jauge d'une personne pour 8m² est toujours en vigueur.
- Les moments de convivialité, les pauses café sont suspendus.



UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS
01 42 22 37 02

- ✉ federation@unsa-defense.org
- 🌐 portail-unsa.intradef.gouv.fr
- 🌐 www.unsa-defense.org
- 🐦 @UnsaDefense
- 📘 www.facebook.com/UNSADefense
- 📺 Unsa defense diffusion

Tout le monde a droit à l'UNSA !!

Les représentants UNSA Défense sont à votre disposition pour toute précision